



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 décembre 2019 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : M. FRANÇOIS CÔTÉ, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, MME KARINE LARAMÉE, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général par intérim et la greffière sont présents.

La séance est ouverte à 20 heures.

Madame la mairesse invite les citoyens à observer un moment de réflexion en mémoire des personnes suivantes :

- madame Manon Pinet, décédée le 21 novembre à l'âge de 42 ans;
- monsieur Guy Lajeunesse, père de Chantal Lajeunesse, technicienne à la paie au Service des ressources humaines, décédé le 27 novembre à l'âge de 81 ans.

RÉSOLUTION 2019-12-641
ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

De modifier l'ordre du jour par le retrait du sujet 55 sur les lettres d'entente avec le Syndicat des pompiers du Québec (SPQ).

PROPOSITION D'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'ajouter, après le sujet 13, le suivant :

13.1 Comités et commissions du conseil – Désignation des membres du conseil.

VOTE SUR LA PROPOSITION D'AMENDEMENT

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Proposition d'amendement adoptée sur division.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Adoptée sur division.

La présidente demande aux élus de déclarer s'ils renoncent au délai de 72 heures prévu à la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) pour recevoir toute documentation utile à la prise de décision sur le sujet ajouté à l'ordre du jour.

Renoncent à l'avis : les conseillères Christine Beaudette, Karine Laramée, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Ne renoncent pas à l'avis : les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente invite l'assistance à poser toute question relative aux affaires de la Ville non prévues à l'ordre du jour de la séance.

RÉSOLUTION 2019-12-642 AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – PROJET RÉSIDENTIEL CROISSANT CORNO – ZONE R-1 233-2 – DOSSIER 1905-DM-372

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogation mineure relative à une partie du lot 6 138 103 (lot projeté 6 034 583) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans le projet résidentiel du croissant Corno situé dans la zone R-1 233-2.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir à 11 mètres la largeur de la partie du lot 6 138 103 (lot projeté 6 034 583) dans le projet résidentiel du croissant Corno, représentant une dérogation de 4 mètres, soit 26,7 % inférieure à la largeur minimale de 15 mètres prescrite au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-643
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS
MINEURES – PROJET RÉSIDENTIEL PLACE SUZIE-PAQUETTE –
ZONE R-1 210-2 – DOSSIER 1909-DM-384**

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogations mineures relative au projet résidentiel de la place Suzie-Paquette sur les lots projetés 6 306 137 à 6 306 157 et 6 306 159 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 210-2.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogations mineures.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir à 1 mètre de rayon la courbe de raccordement de la rue projetée place Suzie-Paquette (lot projeté 6 306 159) à la rue Principale, du côté sud, représentant une dérogation de 5 mètres de rayon, soit 83,38 % inférieure à la courbe de raccordement de 6 mètres de rayon prescrite au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

D'établir la largeur de la rue projetée place Suzie-Paquette (lot projeté 6 306 159) à 14 mètres, représentant une dérogation de 1 mètre, soit 6,7 % inférieure à la largeur minimale de 15 mètres prescrite au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-644
AUDITION ET DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATIONS
MINEURES – 61, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI – ZONE R-1 205 – DOSSIER
1909-DM-389**

La conseillère Karine Laramée, vice-présidente du Comité consultatif d'urbanisme, explique la demande de dérogations mineures relative au bâtiment situé au 61, chemin de l'Île-de-Mai sur le lot 2 109 455 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, dans la zone R-1 205.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogations mineures.

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'établir à 1,2 mètre la marge latérale vers le nord entre le bâtiment situé au 61, chemin de l'Île-de-Mai et la ligne de lot, représentant une dérogation de 0,8 mètre, soit 40 % inférieure à la marge minimale de 2 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

D'établir à 4,57 mètres la somme des marges latérales de ce bâtiment, représentant une dérogation de 0,43 mètre, soit 8,6 % inférieure à la somme minimale des marges de 5 mètres prescrite à la grille des usages et normes du Règlement RV-1441 sur le zonage pour cette zone.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-645
REPORT DE L'AUDITION ET DE LA DÉCISION SUR UNE DEMANDE DE
DÉROGATIONS MINEURES – 264A À 266, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN
– ZONE R-2 113 – DOSSIER 1910-DM-390**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE reporter l'audition et la décision sur la demande de dérogations mineures relative au bâtiment situé aux 264A à 266, boulevard du Curé-Boivin dans la zone R-2 113 à la séance du 14 janvier 2020.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-646
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019 et celui de la séance extraordinaire du 27 novembre 2019, tels que soumis.

Adoptée

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-12-647
RÈGLEMENT RV-1522-5**

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1522-5 modifiant le Règlement RV-1522 sur la perception des taxes foncières municipales et autres compensations.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-12-648
RÈGLEMENT RV-1671**

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1671 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-12-649
RÈGLEMENT RV-1672**

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1672 sur la contribution au financement des services d'eau, d'égout et d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-12-650
RÈGLEMENT RV-1673**

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1673 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2020.

Le projet de règlement est déposé.

**DÉPÔT ET AVIS DE MOTION 2019-12-651
RÈGLEMENT RV-1674**

La conseillère Christine Beaudette donne avis de motion de la présentation pour adoption à une séance subséquente du Règlement RV-1674 sur l'établissement d'un fonds et d'une redevance pour favoriser le retour des terres à l'agriculture.

Le projet de règlement est déposé.

**RÉSOLUTION 2019-12-652
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général par intérim et les directeurs de service dressée conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 11 octobre au 7 novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-653
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2019 montrant un total des activités de 7 079 555,05 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-654
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter la liste des certificats de paiement préparée par le Service du génie en date du 13 novembre 2019 et révisée par le Service de la trésorerie le 18 novembre 2019, montrant un montant payable total de 1 024 705,48 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-655
RADIATION DE COMPTES**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la radiation des comptes en facturation diverse au montant de 1 435 \$ tels que détaillés au rapport de la division taxation / évaluation / perception du Service de la trésorerie en date du 7 novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-656
FONDS DE ROULEMENT – REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser un remboursement par anticipation au fonds de roulement au montant de 435 333,31 \$ en 2019, représentant le solde à payer des échéances d'emprunt des années 2021 et 2022.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-657
SOUSSIONS – COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES
À L'USINE D'ÉPURATION – 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020 –
CONTRAT 2019-1737**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour la collecte, le transport et la disposition des boues à l'usine d'épuration pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, la Ville a reçu l'offre suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Enviro Connexions 4141, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1M7	428 836,63 \$

ATTENDU le dépassement du coût estimé;

ATTENDU la recommandation du Service du génie du 25 novembre 2019 d'accepter l'offre et de procéder au transfert budgétaire requis;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 19 novembre 2019.

D'accepter l'offre de Enviro Connexions au montant de 428 836,63 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la seule soumission conforme reçue pour la collecte, le transport et la disposition des boues à l'usine d'épuration pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 – Contrat 2019-1737.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-658
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt de toutes les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil suivant les dispositions des articles 357 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2).

DE transmettre un avis du présent dépôt au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-659
REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL – RÈGLEMENT RV-1630**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE prendre acte du dépôt par la greffière d'une copie du Registre des déclarations des membres du conseil municipal pour l'année 2019, en application de l'article 9 du Règlement RV-1630 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2017.

Adoptée

Suite à l'exercice du droit de la mairesse suivant l'article 53 de la Loi sur les cités et villes, la résolution 2019-12-660 a été soumise de nouveau au conseil et approuvée de nouveau suivant la résolution 2020-01-002.

**RÉSOLUTION 2019-12-660
COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL – DÉSIGNATION DES
MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE désigner les comités, commissions, délégations et parrainages du conseil municipal tels qu'indiqués aux documents du 31 octobre 2019 intitulés « COMITÉS, COMMISSIONS, DÉLÉGATIONS ET PARRAINAGES DU CONSEIL » déposés par le conseiller Jonathan Thibault.

DE confirmer le mandat de recommandation de chaque commission, comité, parrainage et délégation sur les sujets énoncés dans le document du 31 octobre 2019.

DE nommer les membres du conseil municipal aux commissions, comités, parrainages et délégations indiqués ci-après, au poste mentionné en regard de leur nom à compter du 1^{er} janvier 2020 en remplacement de toute nomination antérieure, à savoir :

Commission et comité	Président	Vice-président	Membre
Commission de l'administration publique et finance	Jonathan Thibault	Christine Beaudette	
Commission de l'environnement	François Côté	Jonathan Thibault	Daniel Kaeser Citoyens
Commission de la participation citoyenne	Christine Beaudette	Lori Doucet	Daniel Kaeser Citoyens
Commission de la communication et de la Ville futée	Jonathan Thibault	Jean-François Hecq	Citoyens
Commission de la mobilité durable	Karine Laramée	Daniel Kaeser	Marlene Cordato

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire	Daniel Kaeser	Karine Laramée	Marlene Cordato
Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Lori Doucet	Christine Beaudette Daniel Kaeser	
Comité de la sécurité civile / service d'incendie	François Côté	Karine Laramée	Daniel Kaeser Jonathan Thibault
Comité de retraite	Jean-François Hecq		
Comité conseil jeunesse	Karine Laramée	Jean-François Hecq	Jonathan Thibault Citoyens
Comité de la famille / Aînés et vie communautaire	Christine Beaudette	Lori Doucet	Citoyens
Comité des communications	Lori Doucet		
Comité sur la reddition de compte	Christine Beaudette	Karine Laramée	Marlene Cordato
Comité consultatif d'urbanisme	Daniel Kaeser	Karine Laramée	Citoyens
Comité de la toponymie et du patrimoine	Érick Rémy	Lori Doucet	Citoyens
Comité d'analyse des demandes de démolition	Jean-François Hecq	Daniel Kaeser	Karine Laramée Marlene Cordato
Comité de la sécurité routière	Lori Doucet	François Côté	
Comité de suivi du plan d'action de la politique culturelle	Daniel Kaeser	Érick Rémy	Citoyens
Comité d'acquisition d'œuvres d'art	Érick Rémy	Daniel Kaeser	Citoyens

Organisme	Délégué	Substitut
Comité de mise en place de la salle de spectacle de l'église	Daniel Kaeser	Jonathan Thibault
Comité permanent – Regroupement des Offices municipaux d'habitation	Christine Beaudette	
Fonds communautaire de Boisbriand	Jean-François Hecq Érick Rémy	
Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville (MRC)	Marlene Cordato	Maire suppléant
Odyscène	Érick Rémy	
Petit Théâtre du Nord (Le)	Marlene Cordato	Daniel Kaeser

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville (RIPTB)	Marlene Cordato	Christine Beaudette
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	Christine Beaudette Lori Doucet	François Côté
Tricentris	Daniel Kaeser	Marlene Cordato
Union régionale des loisirs et des sports	Karine Laramée	

Parrainage Organisme	Parrain / Marraine
1 ^{er} Groupe scout de Boisbriand	Lori Doucet
ABCB (balle molle féminine et masculine)	Karine Laramée
Aile Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB)	Lori Doucet
Aramis (Club)	Érick Rémy
Association Québec-France	Daniel Kaeser
Astronomie de Boisbriand (Club d')	Jean-François Hecq
Balle molle mineure de Boisbriand (Association de)	Érick Rémy
Baseball mineur de Boisbriand (Association de)	Jonathan Thibault
Chevaliers de Colomb conseil 2015 Ste-Thérèse/Boisbriand	François Côté
Escrime les Seigneurs de la Rive-Nord (Club d')	Jonathan Thibault
FC Boisbriand	Daniel Kaeser
Félins parmi nous	Lori Doucet
Football Laurentides-Lanaudière (Association régionale de)	Érick Rémy
Hockey féminin des Laurentides (Association)	Karine Laramée
Hockey mineur de Boisbriand – Sainte-Thérèse (Association du)	Jean-François Hecq
Improvisation Majeur classique de Boisbriand (LIMBO) (Ligue d')	Jonathan Thibault
Karaté Shorin-Ryu Shubukan de Boisbriand (Club de)	Christine Beaudette
Maison des jeunes Sodarrid	Christine Beaudette
Navale du Canada, succursale Boisbriand (Ligue)	François Côté
Orchestre symphonique des Basses-Laurentides	Érick Rémy
Patinage artistique de Boisbriand (Club de)	Lori Doucet
Patinage de vitesse de Rosemère/Rive-Nord (Club)	Jean-François Hecq
Philatélie « Les Timbrés de Boisbriand » (Club de)	Daniel Kaeser
Photo de Boisbriand (Club)	Érick Rémy
Pionniers de Boisbriand (Les)	Lori Doucet
Ringuette de Boisbriand (Association de)	Karine Laramée

Sacs de sable de Boisbriand (Ligue de)	Christine Beaudette
Seigneurs des Mille-Îles	Jean-François Hecq
Services d'entraide Le Relais	Christine Beaudette
Yahou! Club de glisse	Jean-François Hecq
Vagabonds de Boisbriand (Troupe vocale Les)	Érick Rémy
Club de BMX Boisbriand	François Côté

Votent en faveur : les conseillères Christine Beaudette, Lori Doucet et les conseillers François Côté, Jonathan Thibault et Daniel Kaeser.

Votent contre : la conseillère Karine Laramée et les conseillers Érick Rémy et Jean-François Hecq.

Adoptée sur division.

**RÉSOLUTION 2019-12-661
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR
L'ANNÉE 2020**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément aux dispositions des articles 319 et 320 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020, à savoir :

Date	Heure
14 janvier 2020	19 h 30
4 février 2020	19 h 30
3 mars 2020	19 h 30
7 avril 2020	19 h 30
5 mai 2020	19 h 30
2 juin 2020	19 h 30
7 juillet 2020	19 h 30
18 août 2020	19 h 30
8 septembre 2020	19 h 30
6 octobre 2020	19 h 30
3 novembre 2020	19 h 30
1 ^{er} décembre 2020	19 h 30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-662
COMITÉ SUR LA REDDITION DE COMPTE – DÉPÔT DU RAPPORT DU
MOIS D'OCTOBRE 2019**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE prendre acte du dépôt du rapport du comité sur la reddition de compte du 15 octobre 2019 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-663
GESTION CONTRACTUELLE – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE prendre acte du dépôt par le directeur général par intérim du rapport annuel 2018-2019 sur la mise en œuvre du Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle et sur l'opportunité de le modifier.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-664
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville prévoyant des revenus et dépenses de 25 610 165 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 6 336 831 \$, imputable au code budgétaire 02 210 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-665
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC DU DOMAINE VERT – PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2020 ET VERSEMENT DE LA QUOTE-PART**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2020 de la Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert prévoyant des revenus et dépenses de 2 443 046 \$.

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville au montant de 189 673 \$, imputable au code budgétaire 02 792 01 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-666
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) – VERSEMENT
DE LA QUOTE-PART 2020**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville pour l'année 2020 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au montant de 622 938 \$, imputable au code budgétaire 02 629 00 998.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-667
AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (ARTM) –
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2020**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser le versement de la quote-part de la Ville pour l'année 2020 à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) au montant de 1 870 095 \$, imputable au code budgétaire 02 370 00 920.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-668
PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION
DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE s'engager à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 qui s'appliquent à la Ville.

DE s'engager à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018.

D'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation :

- de la programmation de travaux telle que soumise;
- de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans la lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

DE s'engager à atteindre le seuil minimal des immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme, de 2014 à 2018.

DE s'engager à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente.

D'attester par la présente que la programmation de travaux ci-après comporte des coûts réalisés véridiques, à savoir :

Bilan de la programmation de travaux

Calcul du total des investissements à réaliser dans le cadre du programme TECQ 2014-2018

A - Population selon le décret de la population pour l'année 2014	27 299
B - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir (A x 28\$)	764 372 \$
C - Seuil minimal d'immobilisation à maintenir pour la durée du programme (B x 5)	3 821 860 \$
D - Contribution gouvernementale (montant visée par la programmation de travaux)	7 900 058 \$
E - Total des investissements à réaliser (C + D)	11 721 918 \$

Investissements prioritaires

Priorité 1 – Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	82 114 \$	82 114 \$
2016-2017	0 \$	125 290 \$	125 290 \$
2017-2018	0 \$	110 676 \$	110 676 \$
2018-2019	0 \$	1 116 076 \$	1 116 076 \$
2019-2020	0 \$	169 300 \$	169 300 \$
Total	0 \$	1 603 456 \$	1 603 456 \$

Priorité 2 – Études visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	198 571 \$	198 571 \$
2016-2017	0 \$	87 474 \$	87 474 \$
2017-2018	0 \$	221 635 \$	221 635 \$
2018-2019	0 \$	33 675 \$	33 675 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	541 355 \$	541 355 \$

Priorité 3 – Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	1 790 017 \$	1 790 017 \$
2016-2017	0 \$	1 821 099 \$	1 821 099 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	2 144 131 \$	2 144 131 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	5 755 247 \$	5 755 247 \$

Priorité 4 – Matières résiduelles, amélioration énergétique et infrastructures municipales

Sommaire des coûts des travaux du MAMH

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

Sommaire des coûts des travaux du MTQ

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	0 \$	0 \$
2016-2017	0 \$	0 \$	0 \$
2017-2018	0 \$	0 \$	0 \$
2018-2019	0 \$	0 \$	0 \$
2019-2020	0 \$	0 \$	0 \$
Total	0 \$	0 \$	0 \$

Coût total des travaux – Priorités 1 à 4

Exercice financier	Coûts des travaux prévus	Coûts des travaux réalisés	Total
2014-2015	0 \$	0 \$	0 \$
2015-2016	0 \$	2 070 702 \$	2 070 702 \$
2016-2017	0 \$	2 033 863 \$	2 033 863 \$
2017-2018	0 \$	332 311 \$	332 311 \$
2018-2019	0 \$	3 293 882 \$	3 293 882 \$
2019-2020	0 \$	169 300 \$	169 300 \$
Total	0 \$	7 900 058 \$	7 900 058 \$

Bilan des investissements prioritaires

Investissements prioritaires prévus et réalisés	7 900 058 \$
Montant de la contribution gouvernementale	7 900 058 \$
Surplus/Déficits	0 \$

DE remplacer la résolution 2019-10-550 par la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-669
RECONDUCTION DU CONTRAT DE SOUTIEN ET D'ENTRETIEN DES
LOGICIELS PG SOLUTIONS INC. – SIGNATURE DU CONTRAT**

ATTENDU que la Ville souhaite reconduire le contrat de soutien et d'entretien des logiciels d'applications municipales avec PG Solutions inc.;

ATTENDU que les dispositions de l'article 573.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) exemptent le contrat du processus d'appel d'offres;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accepter l'offre de PG Solutions inc. au montant de 146 702,35 \$, toutes taxes comprises, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, pour le contrat de soutien et d'entretien des logiciels suivants :

- Permis;
- Urbanisme;
- Qualité des services;
- Dossier central contribuable;
- Gestion de la carte;
- Place d'affaires;
- Mobilité;
- Aqueduc et bornes d'incendie;
- Cour municipale- Unicité;
- Gestion ressources financières;
- Gestion des revenus;
- Transphère;
- Voilà – comte de taxes en ligne;
- Voilà – permis en ligne;

D'approuver le projet de contrat et d'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-670
GRILLE DE PONDÉRATION ET CRITÈRES D'ÉVALUATION – CONTRAT
2020-1751**

ATTENDU que le contrat 2020-1751 pour service d'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques des bâtiments municipaux nécessite l'évaluation des soumissions par un comité de sélection;

ATTENDU que la grille de pondération utilisée pour les contrats de services professionnels n'est pas adaptée à ce type de contrat;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver la grille de pondération et les critères d'évaluation proposés par le Service des travaux publics permettant de préciser les exigences spécifiques à être utilisés dans le cadre du contrat 2020-1751 pour le service d'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques des bâtiments municipaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-671
STRATÉGIE VISANT À RÉDUIRE LE FARDEAU FISCAL – FIXATION DES
TAUX PAR TRANCHES DE VALEURS POUR LA CATÉGORIE DES
IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 244.64.9 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité peut dorénavant, au lieu de fixer un seul taux particulier à la catégorie des immeubles non résidentiels, en fixer un deuxième plus élevé applicable seulement à partir d'une certaine tranche de la valeur imposable;

ATTENDU que la Ville désire se prévaloir de ces nouveaux pouvoirs de taxation en instaurant un deuxième taux de taxation pour la catégorie des immeubles non résidentiels qui sera plus élevé et applicable à partir d'une certaine tranche de la valeur imposable;

ATTENDU qu'un deuxième taux ne peut être appliqué à une catégorie ou sous-catégorie des immeubles non résidentiels qu'à la condition que la municipalité se soit dotée d'une stratégie visant à réduire l'écart de fardeau fiscal applicable à l'égard des immeubles résidentiels et non résidentiels;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter la stratégie suivante visant à réduire l'écart entre le taux de base des immeubles résidentiels et le taux applicable aux immeubles non résidentiels pour l'année 2020, à savoir :

- pour la première tranche de valeur jusqu'à 500 000 \$, le taux applicable aux immeubles non résidentiels est de 3,12 fois le taux de base de la catégorie résidentielle;
- pour la tranche de valeur supérieure à 500 000 \$, le taux applicable aux immeubles non résidentiels est de 3,36 fois le taux de base de la catégorie résidentielle.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-672
POLITIQUE DE DONNÉES OUVERTES – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'adopter la politique de données ouvertes préparée par le Service des technologies de l'information en date du 1^{er} octobre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-673
PORTAIL DONNÉES QUÉBEC – ADHÉSION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver l'adhésion de la Ville à l'Entente concernant le portail commun des données ouvertes conclue entre le Gouvernement du Québec et les Municipalités afin d'assurer un accès libre, facile et gratuit à ses données ouvertes.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-674
POLITIQUE DE PRÊT ET D'UTILISATION DES SERVICES À LA
BIBLIOTHÈQUE ET AU FAB LAB**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'adopter la politique de prêt et d'utilisation des services à la bibliothèque et au Fab Lab préparée par le Service des loisirs en date de novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-675
BUDGET PARTICIPATIF 2019 – PROJETS GAGNANTS**

ATTENDU que suite au déploiement du budget participatif le 20 mars 2019, la Ville a reçu 27 projets de la part des citoyens;

ATTENDU que 7 de ces projets répondaient aux critères et ont été soumis au vote des citoyens;

ATTENDU que les deux projets ayant obtenus le plus grand nombre de votes des citoyens totalisent une estimation budgétaire de moins de 100 000 \$;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser la réalisation d'abris de joueurs sur les terrains 1 et 2 du parc Charbonneau et procéder à la mise à jour du plan d'action visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, conformément au rapport de la responsable des relations avec les citoyens en date du 12 novembre 2019.

D'approprier la somme de 100 000 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-676
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX MUNICIPALITÉS EN PRÉVENTION DE LA
CRIMINALITÉ 2019-2022**

ATTENDU l'existence du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2019-2022 du ministère de la Sécurité publique, visant à améliorer et renforcer la sécurité sur le territoire des municipalités du Québec en permettant aux communautés de développer et de mettre en place des actions préventives aux problèmes de criminalité et de sécurité;

ATTENDU l'intérêt des Villes de Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Sainte-Thérèse de s'inscrire au programme et de formuler une demande d'aide financière pour retenir les services professionnels d'un travailleur social;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'appuyer la démarche de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville de demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2019-2022 pour retenir les services d'un travailleur social.

D'agir à titre de mandataire afin de présenter, au nom des Villes de Lorraine, Rosemère, Sainte-Thérèse et Boisbriand, une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme.

Modifiée par la
résolution
2020-02-059
adoptée à la
séance
ordinaire du
4 février 2020.

Modifiée par la
résolution
2021-04-167
adoptée à la
séance
ordinaire du
6 avril 2021.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-677
ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2020 – BONIFICATION

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver la bonification de l'entente de développement culturel 2018-2020 avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, de 10 000 \$ pour l'année 2020 par un versement de 5 000 \$ par chacune des parties.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 711 04 419.

D'autoriser la chef de division culture et bibliothèque à déposer le projet de bonification et à signer la convention de bonification de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture des Communications du Québec.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-678
MANDAT AUX PROCUREURS – PROJET RÉSIDENTIEL YVONNE-LACROIX, PHASES 1 ET 2 – DOSSIER P-480

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE mandater Me Joanne Côté, du cabinet PFD Avocats, procureur de la Ville dans le dossier portant sur l'entente avec le promoteur et sur l'exécution des travaux dans le cadre du projet résidentiel Yvonne-Lacroix, phases 1 et 2.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-679
GESTION DES EAUX PLUVIALES – AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 4050, RUE LAVOISIER – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU que les travaux d'agrandissement du bâtiment situé sur les lots 2 502 959, 2 502 960 et 2 502 977 au 4050, rue Lavoisier incluent le projet de gestion des eaux pluviales et que ce projet, tel que soumis, ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur applicable aux travaux et dont la juridiction relève de la municipalité;

ATTENDU que les lots sont situés à l'extérieur de l'aire retenue pour fin agricole ainsi qu'à l'extérieur de la zone inondable;

ATTENDU que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la firme Grenier Expert Conseil à solliciter auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) l'autorisation pour des travaux de gestion des eaux pluviales dans le cadre des travaux d'agrandissement du bâtiment situé sur les lots 2 502 959, 2 502 960 et 2 502 977 du cadastre du Québec.

D'obtenir du propriétaire, Pièces Automobiles Raufoss Canada S.E.N.C., l'engagement de transmettre au ministère (MELCC) une attestation d'un ingénieur sur la conformité des travaux avec l'autorisation accordée lorsque ces travaux seront terminés.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-680
GESTION DES EAUX PLUVIALES – PROLONGEMENT DES SERVICES
MUNICIPAUX DU TRONÇON 2 DE L'AVENUE MOISHE ET DES RUES « A »
ET « B » – DEMANDE D'AUTORISATION

ATTENDU que les travaux projetés de construction de services municipaux (aqueduc, égout sanitaire et pluvial) sur les lots 5 852 347, 6 255 753, 6 620 439 et 6 620 440 incluent le projet de gestion des eaux pluviales et que ce projet, tel que soumis, ne contrevient à aucun règlement municipal en vigueur applicable aux travaux et dont la juridiction relève de la municipalité;

ATTENDU que les lots sont situés à l'extérieur de l'aire retenue pour fin agricole ainsi qu'à l'extérieur de la zone inondable;

ATTENDU que la Ville ne s'objecte pas à la délivrance d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser la firme Les services EXP inc. à solliciter auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) l'autorisation pour des travaux de gestion des eaux pluviales et des travaux de construction de services municipaux sur les lots 5 852 347, 6 255 753, 6 620 439 et 6 620 440 du cadastre du Québec.

DE prendre possession des infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de gestion des eaux pluviales construites sur les lots 5 852 347, 6 255 753, 6 620 439 et 6 620 440 du cadastre du Québec lorsque les travaux seront réalisés à sa satisfaction, conformément à une entente avec le promoteur à intervenir.

DE s'engager à entretenir les ouvrages conformément aux pratiques de gestion optimales des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation.

DE s'engager à transmettre au ministère (MELCC) une attestation d'un ingénieur sur la conformité des travaux avec l'autorisation accordée lorsque ces travaux seront terminés.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-681
ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX – TRONÇON 2 DE L'AVENUE MOISHE ET RUES « A » ET « B » SUR LES LOTS 5 852 347, 6 255 753, 6 620 439 et 6 620 440 – DOSSIER 1052 P-68

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la signature d'une entente entre la Corporation Bais Halevy et la Ville pour des travaux de services municipaux sur le tronçon 2 de l'avenue Moïshe et sur les rues « A » et « B » sur les lots 5 852 347, 6 255 753, 6 620 439 et 6 620 440 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, conformément au Règlement RV-1052-4 portant sur les ententes avec les promoteurs pour l'installation de services municipaux.

DE s'engager à prendre possession des services municipaux et de la fondation de rue suite à l'exécution des travaux, sous réserve que ceux-ci aient été inspectés et déclarés conformes par l'ingénieur responsable de la surveillance des travaux.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-682
SERVITUDE DE PASSAGE – PROJET RÉSIDENTIEL PLACE SUZIE-PAQUETTE – DOSSIER 1951

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver l'établissement d'une servitude de passage à pied et en véhicule de toute nature, d'installation de tuyaux, canalisation d'égout pluvial et sanitaire et d'aqueduc, de trottoir et/ou bordure, asphaltage et empiérement, droit d'entreposage de la neige et toute installation de services publics affectant une partie du lot 2 108 246, propriété de Normand Chartrand et Ginette Labrosse, située à l'intersection sud-ouest de la rue Principale et de la rue projetée (lot 6 306 159).

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-683
SERVITUDE DE PASSAGE – 580, BOULEVARD DU CURÉ-BOIVIN –
DOSSIER 1954**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver le projet d'établissement d'une servitude de passage réciproque par 9117-1249 Québec inc. sur une partie des lots 6 270 820 et 6 270 821 du cadastre du Québec pour permettre l'accès aux cases de stationnement et satisfaire aux exigences du Règlement RV-1441 sur le zonage.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-684
SERVITUDE DE PASSAGE ET DE STATIONNEMENT – 2A, 2B ET 4,
AVENUE DES MILLE-ÎLES – DOSSIER 1955**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver le projet d'établissement de servitudes de passage et de stationnement par Les Entreprises Joseph Vella inc. et 9394-8826 Québec inc. sur une partie des lots 6 326 733 à 6 326 735 et 2 109 219 du cadastre du Québec pour permettre l'accès aux cases de stationnement et satisfaire aux exigences du Règlement RV-1441 sur le zonage.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-685
VENTE DU LOT 3 850 871 (RUE LETELLIER)**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'accepter la promesse d'achat par monsieur Michael Brijar et madame Caroline Allard du lot 3 850 871 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, sans bâtisse, d'une superficie approximative de 336 mètres carrés pour la somme de 6 500 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-686
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2019-02-088 – VENTE PAR HYDRO-
QUÉBEC DU LOT 6 321 787 (PARTIE DU LOT 2 107 059) ET
APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ**

ATTENDU que la résolution 2019-02-088 adoptée par le conseil municipal à sa séance du 5 février 2019 autorise l'acquisition du lot 6 321 787 (partie du lot 2 107 059) du cadastre du Québec au prix de 278 217 \$;

ATTENDU que du prix d'achat du terrain, 320 653,27 \$ plus les taxes applicables, doit être soustrait le montant du loyer payé en trop pour l'année 2019;

ATTENDU que le montant du loyer à être remboursé n'est pas connu avec précision à ce jour;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

DE modifier la résolution 2019-02-088 et autoriser la dépense jusqu'à un maximum de 336 646 \$, soit 320 653,27 \$ plus les taxes, en remplacement du montant de 278 217 \$ prévu à la résolution.

D'approprier au surplus libre de la Ville un montant de 58 429 \$ pour financer cet écart.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-687
COMPLÉMENT À LA RÉSOLUTION 2019-05-288 – VENTE À PLACEMENTS
MARC MONTOUR INC. DU LOT 6 316 623 (PARTIE DU LOT 2 769 590)**

ATTENDU que par la résolution 2019-05-288 le conseil municipal accepte la promesse d'achat par Placements Marc Montour d'une partie du lot 2 769 590 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 2167 mètres carrés pour la somme de 256 579,29 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU que la promesse d'achat a établi un prix d'achat de 118,40 \$ le mètre carré;

ATTENDU que la création du nouveau lot 6 316 623 a entraîné une modification de la superficie vendue, passant de 2 167 mètres carrés à 2 290 mètres carrés, modifiant ainsi le prix de vente;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE confirmer que la résolution 2019-05-288 annexée à l'acte de vente reçu devant Me France Valiquette, notaire, le 24 octobre 2019 et publié à Terrebonne sous le numéro 24 985 691 est conforme aux conditions de la promesse d'achat par Placements Marc Montour d'une partie du lot 2769 590 du cadastre du Québec en ce qui a trait au prix de vente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-688
SIGNALISATION – STATIONNEMENT INTERDIT SUR LA RUE
CHARLOTTE-BOISJOLI**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'interdire le stationnement sur la rue Charlotte-Boisjoli sur une distance de 15 pieds, côtés nord et sud, à la jonction du stationnement de l'école de la Clairière.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-689
SIGNALISATION – STATIONNEMENT INTERDIT SUR LA RUE PIERRE-
BOURGAULT**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'interdire le stationnement sur la rue Pierre-Bourgault sur une distance de 20 pieds, côté nord, à partir de l'intersection de la rue de la Bastille.

D'autoriser l'installation de la signalisation appropriée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-690
MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC POUR LES
AÎNÉS – CANDIDATURE**

PROPOSÉ PAR MME LA MAIRESSE MARLENE CORDATO
APPUYÉ PAR TOUS LES CONSEILLERS

DE soumettre la candidature de madame Johanne Aubin, bénévole dans le secteur communautaire, à titre de bénévole aînée représentant la Ville de Boisbriand, pour recevoir la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec soulignant son engagement dans sa communauté.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION 2019-12-691
FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'@DOBASE –
AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'autoriser la fermeture de la bibliothèque et de l'@dobase à 16 h 30 le vendredi 6 décembre 2019 pour permettre à tous les employés de participer à la fête de Noël des employés municipaux.

D'aviser la population et les usagers de la bibliothèque et de l'adobase de cette mesure d'exception.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-692
TOURS DE CALÈCHE – AUTORISATION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'autoriser la direction de l'école du Mai à tenir une activité comprenant des tours de calèches le 18 décembre 2019 sur les rues de la Bastille, Frédéric Back, Pierre-Bourgault et sur l'avenue Bourassa.

DE transmettre la présente résolution à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

Adoptée

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser quitte la salle des délibérations quelques minutes.

**RÉSOLUTION 2019-12-693
DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA
QUALITÉ DE VIE – FESTIVAL « UN AIR D'ICI ET D'AILLEURS » DU 6 AU
8 JUILLET 2020**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser la tenue du festival « Un air d'ici et d'ailleurs » du 6 au 8 juillet 2020 au parc Claude-Jasmin.

D'autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-694
DEMANDE DE DÉROGATION AU RÈGLEMENT RV-1355-2 SUR LA
QUALITÉ DE VIE – FÊTE FAMILIALE DU 17 AOÛT 2020**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'autoriser la tenue de la Fête familiale comprenant une épluchette de blé d'Inde, de l'animation familiale et le dernier spectacle de la série Les Beaux lundis d'été le 17 août 2020 au parc Claude-Jasmin.

D'autoriser une dérogation aux dispositions réglementaires du Règlement RV-1355-2 sur la qualité de vie qui pourraient entraver la tenue de cette activité pourvu qu'elles ne constituent aucune nuisance à la paix et le bon ordre public.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-695
DEMANDE D'AUTORISATION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT
RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE – VENTE ET CONSOMMATION DE
BOISSONS ALCOOLISÉES – FÊTE DE L'HIVER DU 1^{ER} FÉVRIER 2020**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Charbonneau lors de la tenue de la Fête de l'hiver du 1^{er} février 2020.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-696
DEMANDE D'AUTORISATION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT
RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE – VENTE ET CONSOMMATION DE
BOISSONS ALCOOLISÉES – FÊTE NATIONALE DU 23 JUIN 2020**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc René-Lévesque lors de la tenue de la Fête nationale du 23 juin 2020.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-697
DEMANDE D'AUTORISATION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT
RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE – VENTE ET CONSOMMATION DE
BOISSONS ALCOOLISÉES – FESTIVAL UN AIR D'ICI ET D'AILLEURS DU
6 AU 8 JUILLET 2020**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin lors de la tenue du Festival Un Air d'ici et d'ailleurs du 6 au 8 juillet 2020.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-698
DEMANDE D'AUTORISATION CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT
RV-1355-2 SUR LA QUALITÉ DE VIE – VENTE ET CONSOMMATION DE
BOISSONS ALCOOLISÉES – FÊTE FAMILIALE DU 17 AOÛT 2020**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'autoriser la vente et la consommation de boissons alcoolisées au parc Claude-Jasmin lors de la tenue de la Fête familiale du 17 août 2020.

D'autoriser le Service des loisirs à déposer une demande de permis d'alcool auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-699
SUBVENTION – DIVERS ORGANISMES**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'autoriser le versement des profits générés par la vente de l'affichage à l'aréna, pour l'année 2019, à divers organismes de la Ville tel que prévu à la liste du 26 novembre 2019 préparée par la responsable des relations avec les citoyens.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-700
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) – ADHÉSION 2020**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'adhésion de la Ville de Boisbriand à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2020 au montant de 16 424,11 \$ toutes taxes incluses.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-701
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, à savoir :

A) 10 000 \$ au Services d'entraide Le Relais pour l'année 2019;

B) 450 \$ à l'Association des résidentes et résidents de l'Office municipal d'habitation de Boisbriand pour l'organisation de la fête de Noël 2019 de la Résidence Dutrisac.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

**RÉSOLUTION 2019-12-702
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'octobre 2019 montrant un total mensuel de 2 309 124 \$ et un cumulatif de 71 193 697 \$.

Adoptée de tous les conseillers sauf monsieur Daniel Kaeser qui s'est absenté.

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser reprend son siège et participe à nouveau aux délibérations du conseil.

RÉSOLUTION 2019-12-703
PROJET DE LOTISSEMENT ET CESSION POUR FINS DE PARC – PROJET
RÉSIDENTIEL – PLACE SUZIE-PAQUETTE

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme, le projet de lotissement du lot 2 108 150, soit les lots projetés 6 306 137 à 6 306 157, 6 306 159 et 6 337 008 du cadastre du Québec, ayant trait au développement de la Place Suzie-Paquette dans les zones R-1 210 et R-1 210-2, tel que préparé par Jean Lamarche, arpenteur-géomètre en date du 7 mars 2019, reçu le 20 novembre 2019, portant le numéro de ses minutes 31713, sujet au paiement des frais de parc ci-après.

D'accepter le versement d'une somme de 5 260,01 \$ par le propriétaire au fonds de parcs et terrains de jeux et la cession gratuite à la municipalité d'une superficie 534,8 mètres carrés en terrain représentant 10% de la valeur réelle du terrain visé par le plan d'opération cadastrale mentionné plus haut, conformément au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

RÉSOLUTION 2019-12-704
PROJET DE LOTISSEMENT ET CESSION POUR FINS DE PARC – PROJET
RÉSIDENTIEL – CROISSANT CORNO

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme, le projet de lotissement du lot 6 138 103 du cadastre du Québec, ayant trait au développement du Croissant Corno dans les zones R-1 233-2, P-1 233-4 et P-2 233-3, tel que préparé par Jean Paquin, arpenteur-géomètre en date du 6 août 2019, portant le numéro de ses minutes 17747, sujet au frais de parc ci-après.

D'accepter en paiement des frais de parc, la cession gratuite à la municipalité du lot projeté 6 034 567 d'une superficie approximative de 821,18 mètres carrés représentant 10% de la valeur réelle du terrain visé par le plan d'opération cadastrale mentionné plus haut, conformément au Règlement RV-1443 sur le lotissement.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-705
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE (BEL-HABITAT) – 199, RUE YVONNE-
LACROIX – ZONE R-2 303-1**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre 2019 portant le numéro R-19-CU-4235 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 5 799 281 du cadastre du Québec au 199, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-2 303-1 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par Plan-If le 15 novembre 2019;
- plan d'implantation préparé par le Groupe SR le 18 octobre 2019;
- simulations visuelles révisées du 13 novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-706
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE (BEL-HABITAT) – 180, RUE YVONNE-
LACROIX – ZONE R-1 303**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre 2019 portant le numéro R-19-CU-4236 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 5 799 254 du cadastre du Québec au 180, rue Yvonne-Lacroix dans la zone R-1 303 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par Plan-If le 15 novembre 2019;
- plan d'implantation préparé par le Groupe SR le 15 octobre 2019;
- simulations visuelles révisées du 13 novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-707
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 51, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI –
ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de construction d'une résidence unifamiliale à être érigée sur le lot 2 109 491 du cadastre du Québec au 51, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'architecture préparé par Conception Manica le 22 octobre 2019;
- plan d'implantation préparé par PHB Arpenteurs-géomètres le 18 septembre 2019;
- plan d'aménagement paysager existant, préparé par les Jardins Dion le 27 septembre 2019;
- simulations visuelles du 7 novembre 2019;
- panneaux des échantillons.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-708
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –
RÉSIDENCE UNIFAMILIALE – 61, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI –
ZONE R-1 205**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Service d'urbanisme et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis d'agrandissement de la résidence unifamiliale située au 61, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- plan d'implantation préparé par Frédérick Brisson, arpenteur-géomètre le 16 septembre 2019;
- projet d'implantation préparé par Dessina Plan + le 6 novembre 2019;
- plan d'élévation de la façade préparé par Dessina Plan + le 6 novembre 2019;

- perspective préparée par Dessina Plan + le 7 novembre 2019;
- panneaux des échantillons.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-709
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – DISTRICT 23 - PHASE 2 – ZONE I-2 481**

PROPOSÉ PAR MME KARINE LARAMÉE
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre 2019 portant le numéro R-19-CU-4238 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de modification de l'aménagement paysager du projet District 23 – phase 2 sur le lot projeté 5 670 938 du cadastre du Québec au 6485, rue Doris-Lussier dans la zone I-2 481 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants :

- document de présentation préparé par DKA Architectes le 15 octobre 2019;
- lettre de justification préparée par DKA Architectes le 22 octobre 2019;
- plan des surfaces phase 2 préparé par Beaupré Associés le 1^{er} novembre 2019;
- plan de plantation phase 2 préparé par Beaupré Associés le 31 octobre 2019.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 100 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-710
APPROBATION DE L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE TAMPON – PROJET
J. VELLA – 2A, 2B ET 4, AVENUE DES MILLE-ÎLES – ZONE R-2 309**

PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre 2019 portant le numéro R-19-CU-4237 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation de l'aménagement d'un espace tampon entre la zone résidentielle R-2 309 et la zone commerciale C-2 310.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 5 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-711
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –
ENSEIGNES DÉTACHÉE ET MURALES – CENTRE COMMERCIAL
GRANDE-ALLÉE – 1080 À 1126, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE –
ZONE C-2 259**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 30 octobre 2019 portant le numéro R-19-CU-4229 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande d'approbation du concept d'affichage du bâtiment commercial situé aux 1080 à 1126, boulevard de la Grande-Allée dans la zone C-2 259 du Règlement RV-1441 sur le zonage, détaillée au concept d'affichage préparé par Parizeau Pawulski Architectes le 16 octobre 2019.

Cette approbation est conditionnelle :

- à l'ajout de relief d'au moins 0,6 centimètre pour les enseignes dans l'enseigne détachée;
- à l'utilisation d'une couleur uniforme du panneau de fond pour les occupants dans l'enseigne détachée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-712
RAPPORT D'EMBAUCHE – PÉRIODE DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU
30 NOVEMBRE 2019**

PROPOSÉ PAR M. FRANÇOIS CÔTÉ
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'accuser réception du dépôt par la directrice du Service des ressources humaines du rapport des engagements temporaires de personnel dressé conformément au Règlement RV-1497 pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2019.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2019-12-713
EMBAUCHE – TECHNICIENNE À LA PAIE ET COMPTABILITÉ – SERVICE
DE LA TRÉSORERIE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'engager madame Josée Hotte à l'essai, au poste de technicienne à la paie et comptabilité, syndiquée régulier à temps complet au Service de la trésorerie à compter du 8 décembre 2019.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS

La mairesse et les élus par la suite prennent la parole à tour de rôle.

**RÉSOLUTION 2019-12-714
LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY
APPUYÉ PAR MME KARINE LARAMÉE

DE lever la séance à 21 h 35.

Adoptée